

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 4 septembre 2018, à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5
M^{me} Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Sont absentes : M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 8 h 58 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2018-09-130 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2018-09-131 Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de Trois Rives – Sièges impairs

Considérant que les membres occupant les quatre sièges impairs du CCU de Trois Rives auraient dû être nommés par le conseil municipal à l'assemblée du mois de mars 2018;

Considérant que cette procédure a totalement été oubliée par mégarde;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta appuyé par Judith St-Arnault et unanimement résolu, de renommer les personnes suivantes, membres dudit comité, jusqu'en mars 2020 :

- Réjean Lahaie (siège numéro 1)
- Yves Paquette (siège numéro 3)
- Paul Doucet (siège numéro 5)
- Jacques Bellemare (siège numéro 7)

2018-09-132 Clôture de la séance

Il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.